

Rapport de la directrice du PAMBA :
Me Marie Christine Kirouack, *Ad.E.*

Juin 2024

Le PAMBA : 3
Augmentation des demandes: 3
Projection des demandes?..... 5
Liste de thérapeutes : 5
Couverture des stagiaires : 5
Impacts budgétaires :..... 5
Statistiques annuelles au 31 mars 2024 6
Le portrait des difficultés connues :..... 6
Conclusion : 6
ANNEXE 1 : Statistiques annuelle du Programme d'aide aux membres du Barreau 8

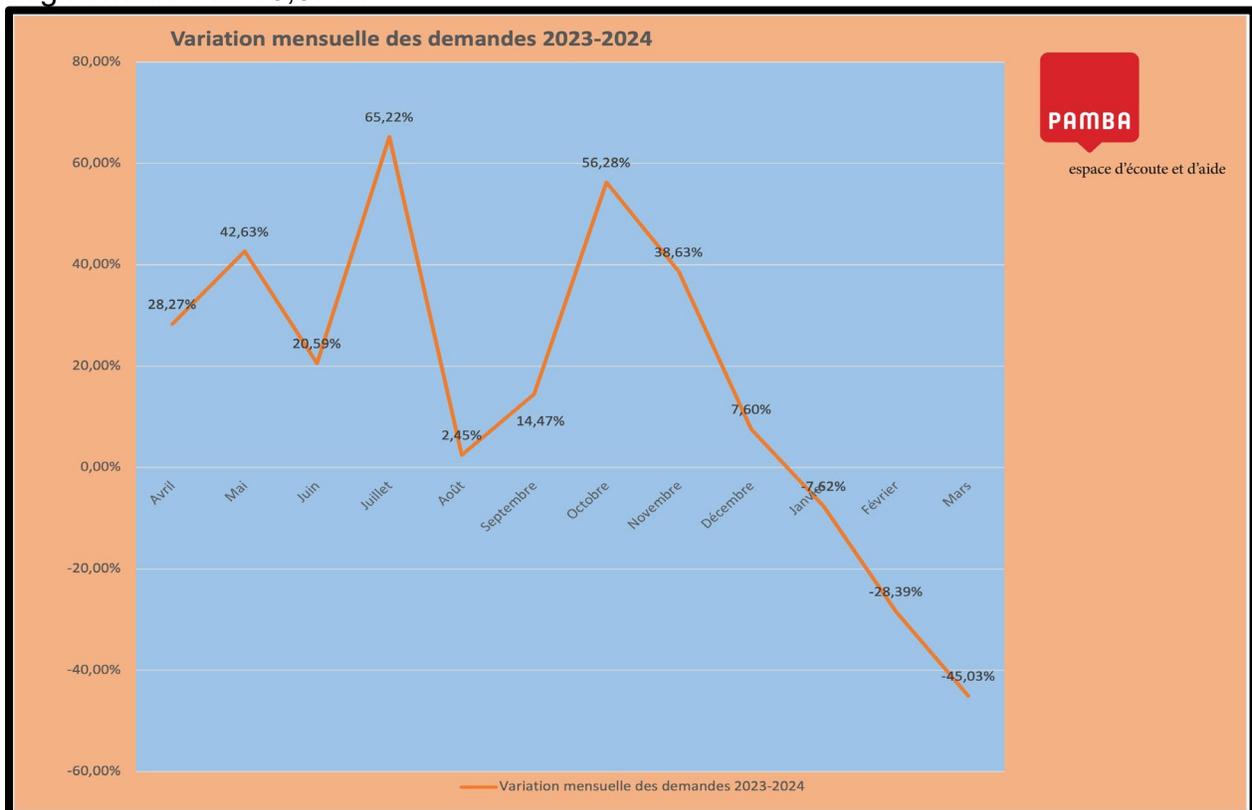
Le PAMBA :

Le Programme continue d'offrir soutien et assistance aux membres du Barreau, aux stagiaires et par le biais d'un Programme géré de façon indépendante, aux étudiants de l'école du Barreau¹.

Augmentation des demandes:

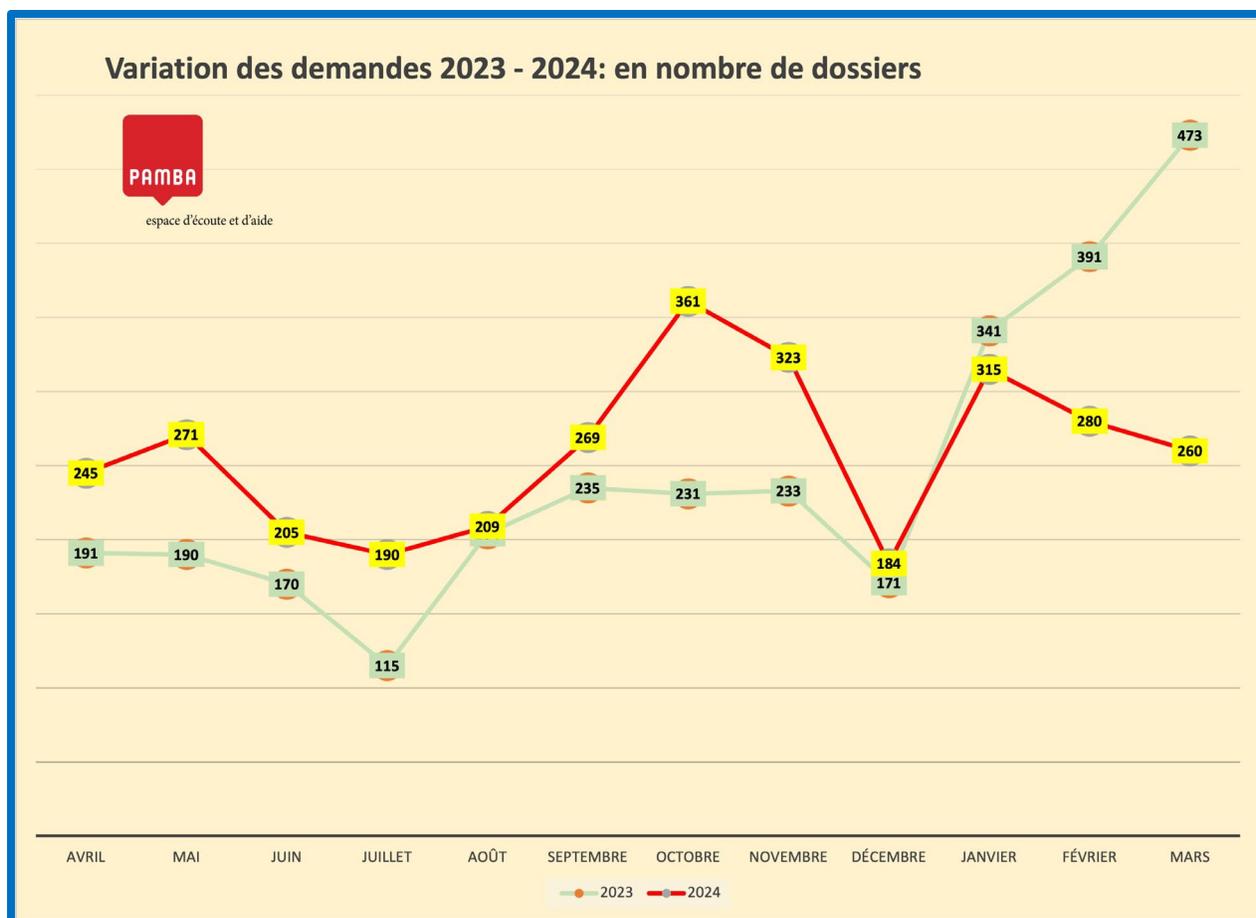
Le nombre de dossiers continue d'augmenter, mais de façon plus posée que les années précédentes, donnant à penser que les difficultés liées à la profession d'avocat auxquelles s'ajoutent les conséquences de la Covid, du climat politique mondial et de la crise climatique, tendent à avoir déjà infléchi le nombre de dossiers dont prend charge le PAMBA.

Ainsi, si au 31 mars 2023, l'année financière s'était terminée avec deux mille neuf cent quarante-cinq (2 945) dossiers, soit une augmentation de 18% de demandes en regard de l'année financière précédente², les chiffres actuels démontrent qu'au 31 mars 2024, nous avons reçu **trois mille cent quinze** (3 115) demandes, pour une nouvelle augmentation de 10,57%.



¹ Programme entièrement financé par l'école du Barreau et qui ne relève pas du budget de fonctionnement du PAMBA.

² Au 31 mars 2022, nous avons eu 2 495 demandes.



Présenté autrement, voici le détail des augmentations mensuelles du nombre de dossiers depuis avril 2023 :

2023-2024	Homme	Femme	Total :	2022-2023	Augmentation
avril	61	184	245	191	28,27%
Mai	76	195	271	190	42,63%
Juin	42	163	205	170	20,59%
Juillet	44	146	190	115	65,22%
Août	50	159	209	204	2,45%
Septembre	69	200	269	235	14,47%
Octobre	103	258	361	231	56,28%
Novembre	83	240	323	233	38,63%
Décembre	50	134	184	171	7,62%
Janvier	61	254	315	341	-7,62%
Février	59	221	280	391	-28,39%
Mars	66	194	260	473	-45,03%

Malgré la baisse des demandes lors du dernier trimestre (en comparaison avec l'année précédente) qui a réduit le taux prévu d'augmentation du Programme, il nous faut constater que le nombre de demandes a explosé depuis 5 ans, ce qui a engendré une surcharge importante de travail. Ainsi, pour l'année financière se terminant au 31 mars 2024, le nombre de dossiers qu'a traité le Programme, soit 3 1120 est 258% plus élevé que le nombre de dossiers traités en 2019, soit 1205. Pour ce motif, une décision d'augmenter le nombre de personnel administratif de soutien a dû intervenir afin de permettre que les thérapeutes soient payés avec célérité, mais aussi pour permettre aux intervenants de première ligne, dont la directrice de souffler un peu et de retourner à des heures de travail au bureau plus normales.

Projection des demandes?

Il est difficile de faire une projection juste des augmentations que connaîtra le Programme pour la prochaine année, mais vu la tendance actuelle, je pense que nous devrions terminer l'année 2024-2025 avec une augmentation se situant autour de 10%.

Liste de thérapeutes :

En raison notamment de la simplicité pour les thérapeutes de faire affaire avec le PAMBA et des très courts délais pour se faire payer, le « cardex » du PAMBA s'est enrichi et contient présentement le nom de plus de 877 thérapeutes qui acceptent de faire affaire avec nous. De fait, notre réputation commence à être connue et depuis 6 mois, nous recevons des appels de professionnels désirant faire affaire avec nous en raison des échos qu'ils ont eu d'autres thérapeutes.

Couverture des stagiaires :

Comme vous le savez, depuis le 5 janvier 2021, le PAMBA a recommencé à couvrir les stagiaires et une importante publicité a été faite auprès d'eux. Pour l'année se terminant au 31 mars 2024, 55 stagiaires ont fait appel au Programme, soit moins 2,0% de notre clientèle.

Impacts budgétaires :

Vu ces considérants, il n'est pas surprenant de constater que cette augmentation entraîne des conséquences cumulatives sur les finances du Programme. Nous terminons l'exercice 2023-2024 avec un déficit de 78 317.

Nous remercions le Barreau d'avoir accepté en juin 2023 de soumettre à l'assemblée générale une hausse de la cotisation annuelle au PAMBA, qui est passée à 55,00\$ par membre, effective au 1^{er} avril 2024, nous permettant de recouvrer un équilibre budgétaire pour une période que nous estimons à au moins 24 mois.

Statistiques annuelles au 31 mars 2024

En ma qualité de directrice, je vous joins en annexe les statistiques cumulatives annuelles au 31 mars 2024, lesquelles outre l'augmentation de 10,56% démontrent un portrait démographique qui est sensiblement le même que l'an dernier avec :

- 75,4% de femmes³ pour 24,6% d'hommes;
- Groupe d'âge :
 - 22 - 35 ans : 66,9%;
 - 36 - 45 ans : 18,7%;
 - 46 - 65 ans : 13,9%;
 - 66 et plus : 0,5%.

Le portrait des difficultés connues :

20,7% des avocats faisant appel au Programme, l'ont fait pour des raisons de dépression ou d'épuisement professionnel.

Quant aux trois grandes catégories, elles représentent :

- Trauma – maladie : 16.08% de l'ensemble des dossiers comporte un élément lié au trauma : décès d'un proche, fausse couche, périnatalité, agression physique ou sexuelle, violence conjugale...etc.
- Difficultés liées à la famille : 25.02%, de ce nombre plus de 63% sont liés à des problèmes de couple;
- Difficultés liées au travail : 50,37%.

Conclusion :

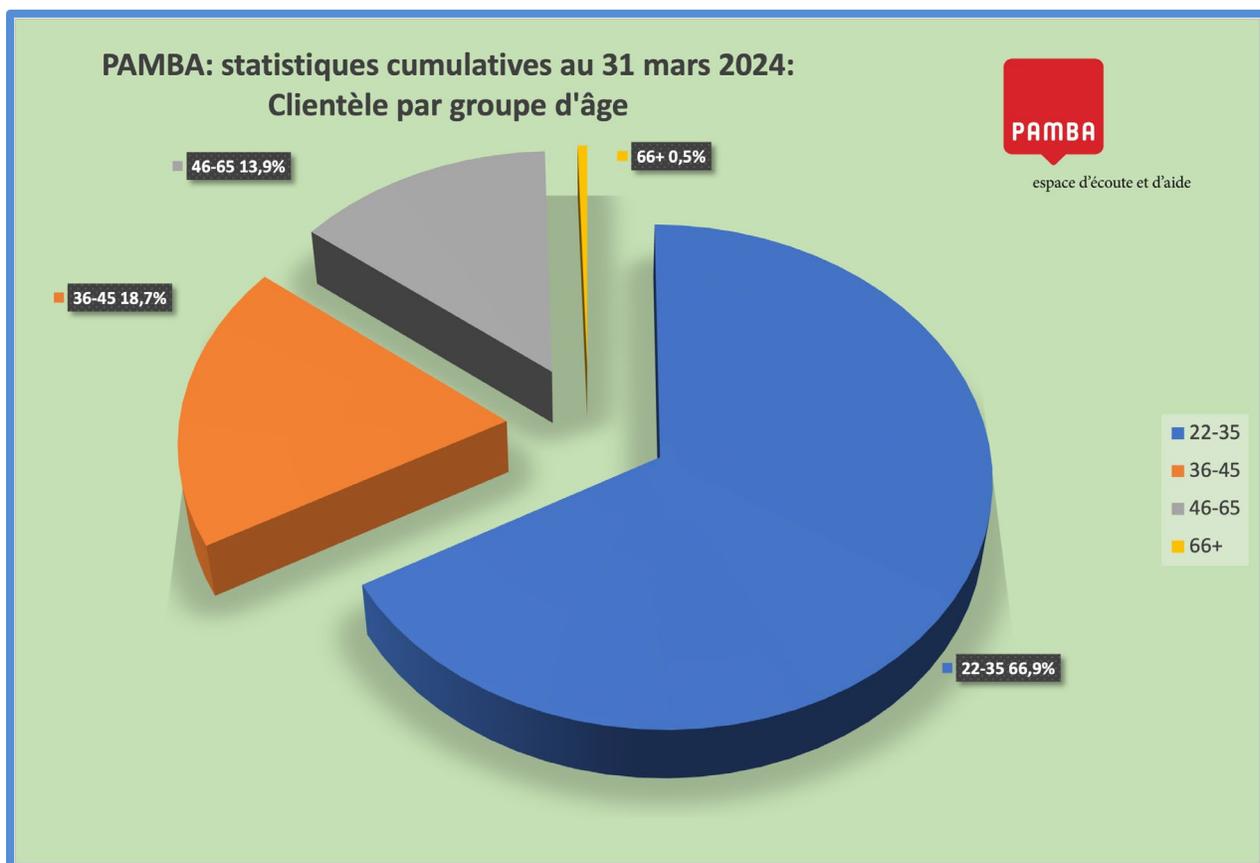
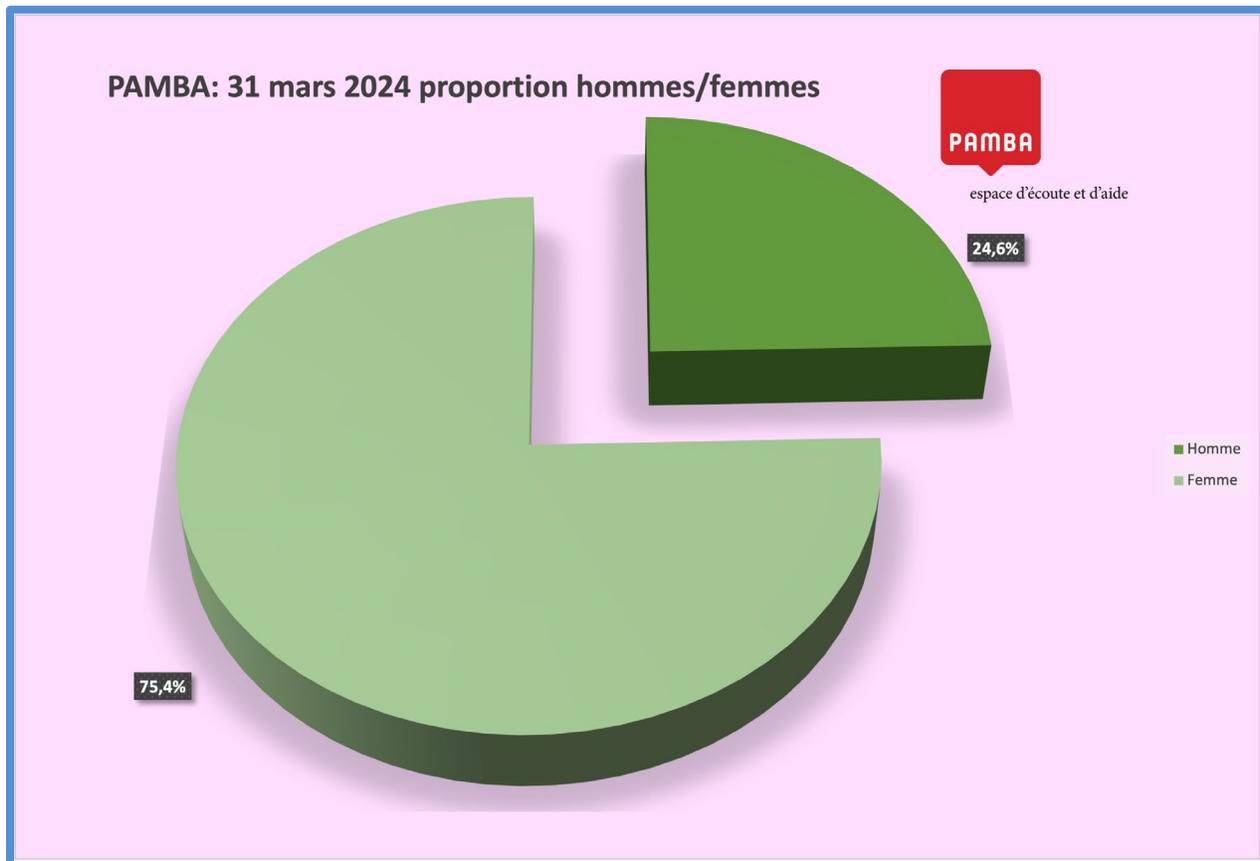
Le PAMBA demeure en poste 7 jours sur 7, 24 heures par jour. Nous remercions cette assemblée de son écoute et le Barreau du Québec de nous permettre de continuer notre mission.

³ Celles-ci sont 57% de la profession, toute catégorie d'âge confondue.

Merci.

Me Marie Christine Kirouack, *Ad.E.*
Directrice

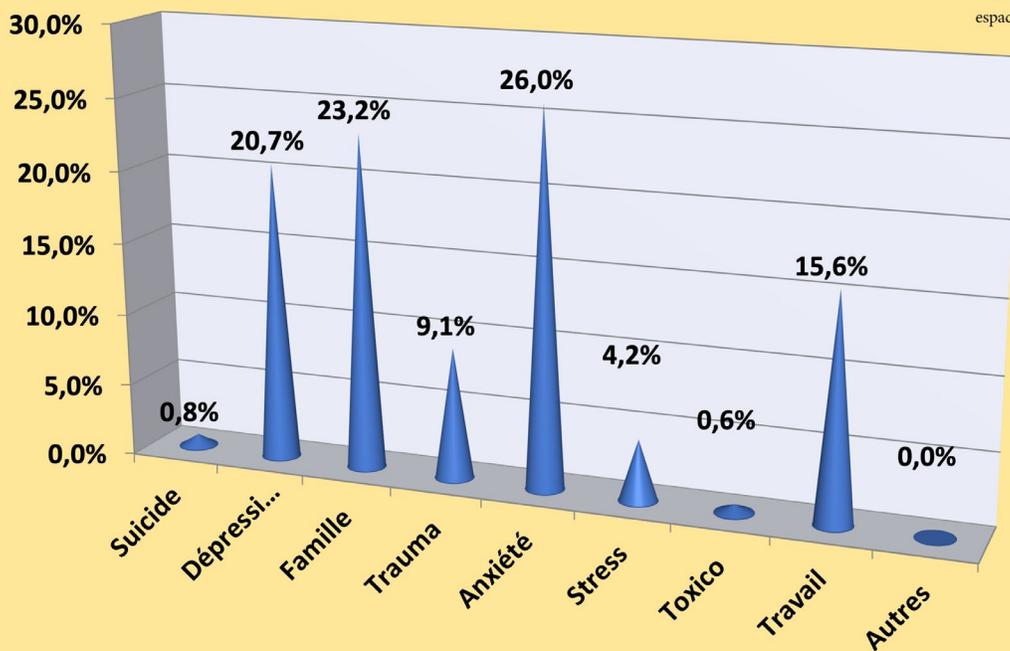
ANNEXE 1 : Statistiques annuelles du Programme d'aide aux membres du Barreau



**Premier motif de consultation :
statistiques cumulatives 31 mars 2024**



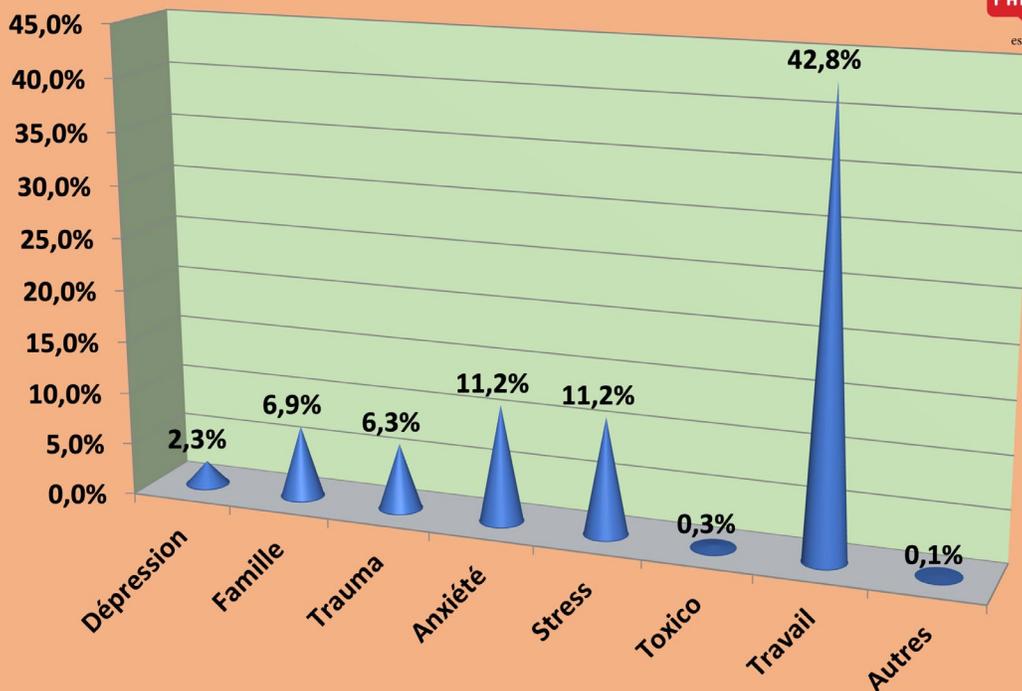
espace d'écoute et d'aide



Deuxième motif de référence : statistiques cumulatives au 31 mars 2024



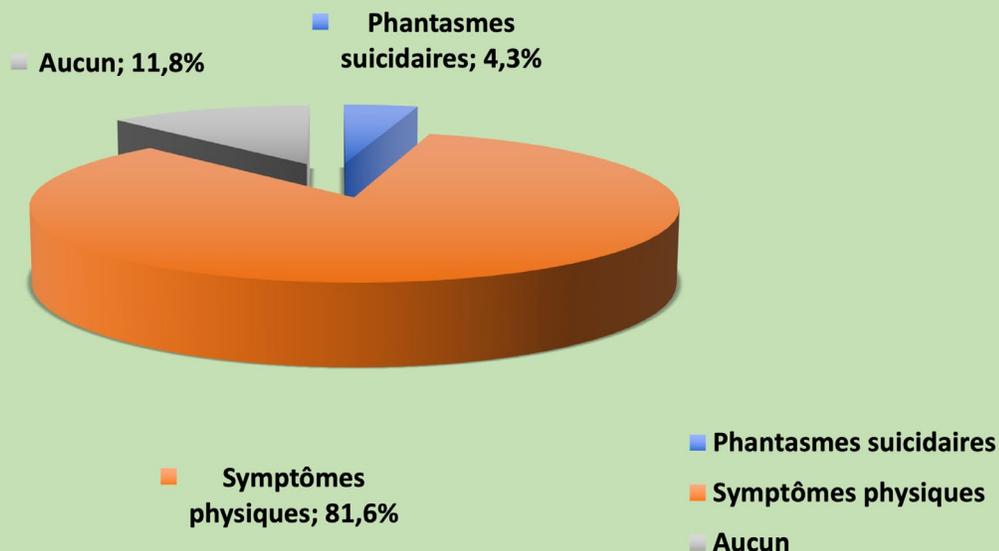
espace d'écoute et d'aide



Présence d'autres symptômes : statistiques cumulatives au 31 mars 2024



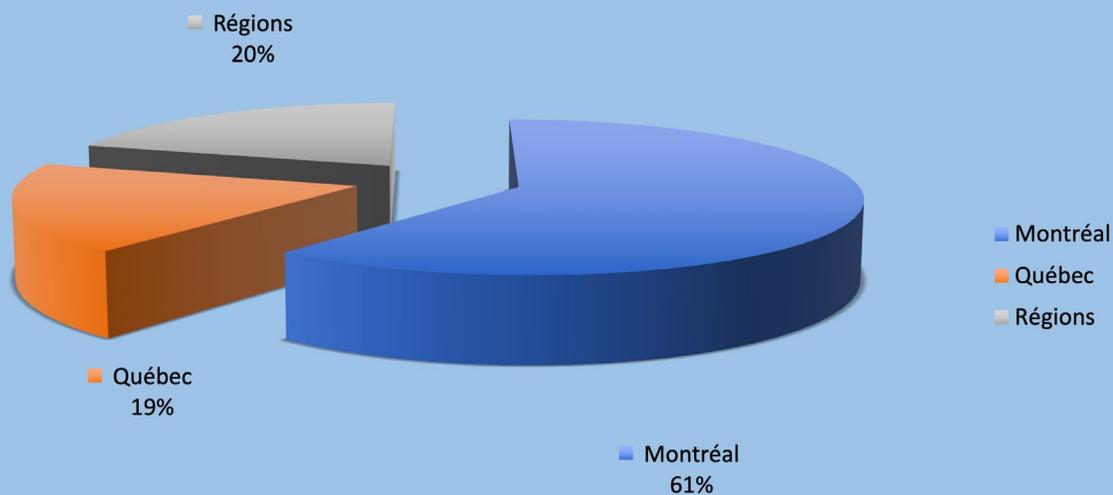
espace d'écoute et d'aide



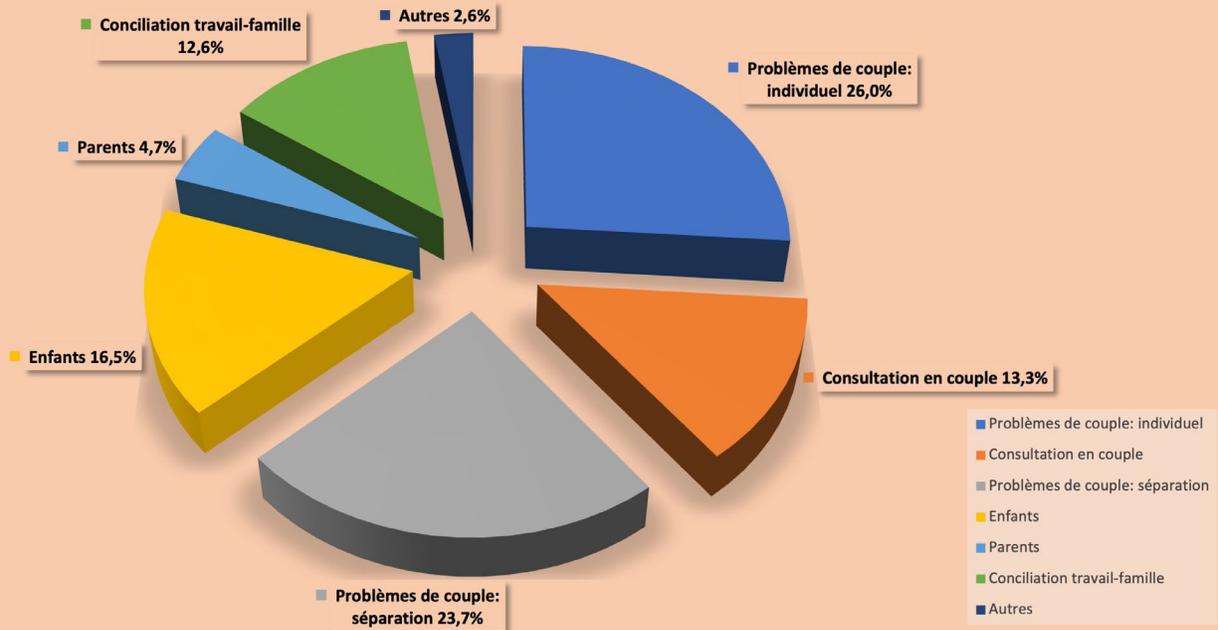
Répartition par région : Statistiques cumulatives annuelles au 31 mars 2024



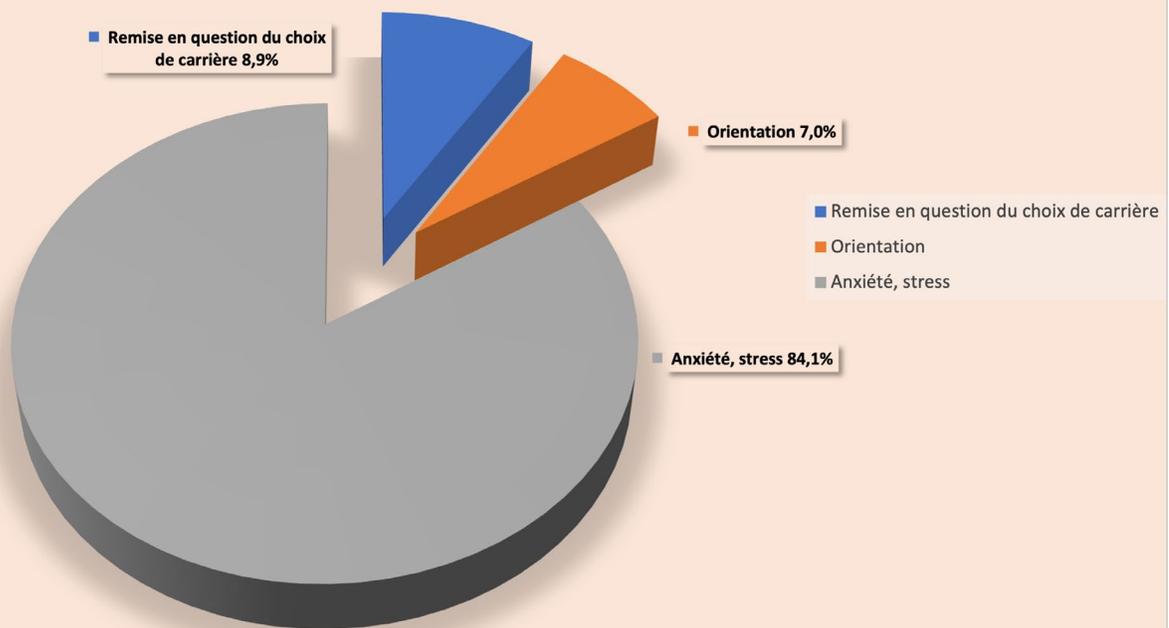
espace d'écoute et d'aide



Difficultés liées à la famille:
Statistiques cumulatives au 31 mars 2024
Pourcentage des dossiers mensuels: 25.02%



Difficultés liées au travail:
Statistiques cumulatives au 31 mars 2024
Pourcentage des dossiers mensuels: 50,37%



Maladie - Trauma:
Statistiques cumulatives au 31 mars 2024
Pourcentage des dossiers mensuels: 16.08%



espace d'écoute et d'aide

